

Tour de France et élections législatives du 7 juillet 2024

Suite à la décision du Président de la République de provoquer la dissolution de l'Assemblée Nationale, des élections législatives seront organisées dans tout le pays avec un second tour prévu le dimanche 7 juillet prochain.

François Baroin, maire de Troyes, président de Troyes Champagne Métropole et président des Maires de l'Aube, et Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, tiennent d'ores et déjà à rassurer l'ensemble des acteurs et des spectateurs : le Tour de France passera bien à Troyes et dans l'Aube dimanche 7 juillet et tout sera mis en oeuvre pour assurer le succès de cette étape, qui est une chance pour le territoire et les 34 communes aubois traversées, ainsi que le bon déroulement du scrutin électoral.

Une telle situation n'est pas sans précédent. Elle s'est déjà produite en 2021, lors de la deuxième étape du Tour de France, prévue le même jour que le second tour des élections départementales et régionales. Les mesures alors mises en place pour permettre l'accès aux bureaux de vote des communes traversées par l'étape avaient permis de garantir la mobilisation populaire et festive propre au Tour de France sans impacter la mobilisation citoyenne pour le scrutin.

Dès ce lundi, pour répondre aux inquiétudes légitimes des élus locaux sur la coexistence de ces deux événements, Troyes Champagne Métropole et l'AMF10, en lien avec les services de l'Etat, notamment les forces de sécurité intérieure, et les équipes d'Amaury Sport Organisation (A.S.O.), ont engagé un travail de coordination avec l'ensemble des maires concernés afin de permettre à la fois la fluidité de la circulation aux abords du parcours, la meilleure information des citoyens et donc le bon déroulement du scrutin électoral.

Comme lors du Tour de France 2021, A.S.O. a accepté d'adapter le dispositif qui sera déployé dans les 34 communes aubois concernées par la 9e étape de l'édition 2024 : augmentation du nombre de points de cisaillement sur le parcours de l'étape, accès prolongé à ces points de cisaillement jusqu'à 10 minutes avant le passage de la caravane et du peloton puis réouverture 10 minutes après, signalétique renforcée auprès du public.

Tous les dispositifs nécessaires au renforcement des moyens humains et matériels à la disposition des communes, seront également étudiés dans les prochains jours afin de garantir le meilleur accompagnement des élus locaux dans l'organisation de ces deux échéances importantes.

A l'échelle de la Ville de Troyes, en accord avec la Préfecture de l'Aube, les bureaux de vote de la ville resteront exceptionnellement ouverts jusqu'à 20h00 afin de permettre un accès prolongé de l'ensemble de la population à ces bureaux de vote.

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr